

**CLUB DU CHIEN DE
BERGER ALLEMAND**

**4 AU 6
SEPTEMBRE
2026**



68^e NATIONALE D'ELEVAGE

CLUB CANIN DE HAGUENAU

www.berger-allemand.net

ENTREE GRATUITE - BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

68^{ème} Exposition Nationale d'Élevage

du C.C.B.A du 04 au 06

Septembre 2026

HAGUENAU (67)

Conditions d'engagements

CLASSES + 24 MOIS « TRAVAIL » et « OUVERTES » – MÂLES ET FEMELLES – PC et PL

- Âge requis : 24 mois révolus (jour anniversaire + 1 jour) le jour de l'examen des allures.
- Documents obligatoires :
- Radiographies HD (A/B/C) et ED (A/B/C)
- ADN enregistré au CCBA ou accusé de réception SCC pour la demande d'ADN (**obligatoire lors de l'inscription**)
- Pour les chiens avec ADN étranger : justificatif requis à l'inscription
- 1 « Excellent » obtenu en Régionale d'Élevage CCBA entre les 2 Nationale d'Élevage, y compris les sujets déjà recommandés
- Pour les chiens appartenant à des propriétaires étrangers pas d'autres conditions que les radios, l'ADN et un titre de travail.
- Les BA appartenant à un membre du CCBA résidant en territoire ultra-marin et stationnés dans ces territoires à l'année en sont dispensés,

sous réserve qu'il n'y soit pas organisé une RE.

- Remplacement possible par « Très Bon » en classe Jeune ou Junior si moins de 27 mois
- Titre de travail requis pour les Classes Travail : IGP, Brevet Mondioring, Pistage FCI 1, Test de sauvetage, Ring, Campagne, Recherche utilitaire, ou Troupeau niveau 2
- Test de caractère : **Obligatoire** pour les Classes **Travail** et **facultatif** pour les classes **Ouvertes**.
- Pour accéder au test de caractère les chiens des Classes Ouvertes doivent être titulaire du CSAU.
- Titre de « Recommandé » : Attribué aux chiens « Excellent », ayant obtenu le qualificatif minimum « Satisfaisant » au test de caractère avec parents HD (A/B ou 1 C). Cotation 4.
- Les classes ouvertes sont réservées aux chiens sans titre de travail.

Titre « AUSLESE » : Conditions supplémentaires

- HD A ou B et ED A ou B
- Körung obligatoire
- Pour figurer parmi les 3 premiers, la **K ö r u n g** ou le **Recommandé** des parents est obligatoire
- ADN avec filiation père + mère
- Test de caractère

noté « Très Satisfaisant »

- Dentition complète (double P1 tolérée)
- Présence d'un groupe de reproduction obligatoire pour être champion (1er Auslese) et obtenir le CAC de la NE.
- Présence d'un groupe de reproduction à la 3^e présentation

CLASSES INTERMÉDIAIRES

- **18-24 mois** – Mâles / Femelles : HD et ED + ADN CCBA ou justificatif de l'enregistrement Centrale Canine + HD et ED pour les parents + 1 qualificatif en RE ou Baby show (France) entre les 2 Nationales
- **12-18 mois** – Mâles / Femelles : HD et ED pour les parents
- **9-12 mois** – Mâles / Femelles : Aucune condition particulière
- **6-9 mois** – Mâles / Femelles : Aucune condition particulière. Pas d'examen individuel
- **CSAU/ TAU : Chiens de plus de 12 mois.**
- **Confirmation : chiens de + de 15 mois.**

ÉPREUVE DE CARACTÈRE

- Pour les Classes Travail, la licence est obligatoire lors de l'engagement. Pour les Classes Ouvertes elle doit être présentée à l'entrée du terrain.

Notes attribuées :

- - **Très Satisfaisant** : mordant **prononcé** avec cessation, garde au ferme, marche au pied sans laisse
- - **Satisfaisant** : soit mordant suffisant, soit mordant prononcé mais sans une des conditions ci-dessus
- - **Insuffisant** : mordant insuffisant ou chien en divagation → pas d'examen individuel pour les Classes Travail mais autorisé pour les classes ouvertes, **sans titre de recommandé**.
- Aucune licence provisoire délivrée le jour J
- Réussite = attribution automatique du TAU

GROUPES DE REPRODUCTION

- Groupes de reproduction poil court : un minimum de 6 sujets présentés de plus de 9 mois est exigé. Lorsque ce minimum est atteint, les sujets, de 6 à 9 mois, présentés et classés pourront également participer. Les poils longs issus de poils courts seront pris en compte dans le nombre minimum.
- Groupe de reproduction poil long : Un minimum de 6 sujets présentés est exigé dont au

minimum 4 de plus de 9 mois, plus 2 sujets de plus de 6 mois.

- Les sujets qui n'ont pas été présentés à l'individuelle et le cas échéant aux allures si elles ont eu lieu avant la présentation du groupe ne peuvent participer au groupe.
- Les sujets de + 9 mois ayant participé aux allures mais n'ayant pas participé au groupe seront retirés du classement.

LOTS D'ÉLEVAGE

- 1 lot par affixe (poils courts et/ou longs) – 4 à 5 sujets du même affixe à partir de la classe 9–12 mois. Un éleveur peut donc présenter un lot poil court et un lot poil long.

Deux catégories :

- - Élevages ≤ 5 portées/an (max 15 portées sur 3 ans) : max 4 chiens/lot poils longs compris
- - Élevages > 5 portées/an max 5 chiens/lot poils longs compris

Conditions :

- Minimum 2 femelles différentes

Notés sur :

- 1. Homogénéité (20

points)

- 2. Diversité génétique (max 15 points)
- 3. Résultats NE :
 - a) Auslese : 5 pts
 - b) Excellent (travail) : 4 pts
 - c) Excellent (ouverte avec mordant) : 3.5 pts
 - d) Excellent (ouverte sans mordant) : 3 pts
 - e) Très bon : 3 pts
 - f) Bon : 1 pt
 - g) Très prometteur : 2 pts
 - h) Prometteur : 1 pt
- Bonus pour les 1ers, 2ème et 3ème de chaque classe : +1,5 pts, +1 pts et +0.5 pts

Horaires & Jury N.E. 2026

GROUPES DE REPRODUCTION

► Juges : Dirk GABRIEL et Jens BECKER-OLSEN

ÉPREUVES DE CARACTÈRE

⚠ Les horaires peuvent changer selon le nombre de chiens engagés. Les horaires définitifs figureront sur les accusés de réception et le catalogue.

► Juge : Rémy SINGER

Mâles : Vendredi 14h–16h & Samedi 8h–8h30

Femelles : Vendredi 16h–18h & Samedi 8h30–9h30

► Hommes Assistants : David KISTLER et Steve ROBIN

! Seuls les chiens « Très satisfaisant » ou « Satisfaisant » seront admis aux allures des classes Travail.

► Préparation : Samedi à 12h30 |
Présentation : Samedi 13h–14h

LOTS D'ÉLEVAGE ► Juge : Joël SANTARNECCHI

► Examen : Samedi 17h30–18h30 |
Présentation : Dimanche 11h30–12h

ÉPREUVES CSAU, BH et TAU

► Juge : Rémy SINGER
Samedi de 8h à 10h

CONFIRMATIONS :

► Juge : Muriel FILLEAUDEAU
Samedi de 8h à 10h

+24 mois Travail Mâles ► Juge : Dirk GABRIEL ► Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h ► Examen des allures : Dimanche 15h–16h00 +24 mois Travail Femelles ► Juge : Jens BECKER-OLSEN ► Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h ► Examen des allures : Dimanche 13h30–15h00	+24 mois Ouverte Mâles ► Juge : Dirk GABRIEL ► Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h ► Examen des allures : Dimanche 13h–13h30 +24 mois Ouverte Femelles ► Juge : Jens BECKER-OLSEN ► Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h ► Examen des allures : Dimanche 10h30–11h30	18–24 mois Mâles ► Juge : Luigi NOBILI ► Examen individuel : Vendredi 18h–19h & Samedi 9h30–10h ► Examen des allures : Dimanche 9h30–10h30 18–24 mois Femelles ► Juge : Luigi NOBILI ► Examen individuel : Vendredi 16h30–18h & Samedi 8h30–9h30 ► Examen des allures : Dimanche 8h–9h30
12–18 mois Mâles ► Juge : Joël SANTARNECCHI ► Examen individuel : Vendredi 16h30–17h30 & Samedi 8h30–9h ► Examen des allures : Samedi 15h30–16h30 12–18 mois Femelles ► Juge : Joël SANTARNECCHI ► Examen individuel : Vendredi 17h30–19h & Samedi 9h–10h ► Examen des allures : Samedi 16h30–18h	9–12 mois Mâles ► Juge : Joël SANTARNECCHI ► Examen individuel : Vendredi 16h–16h30 & Samedi 8h–8h30 ► Examen des allures : Samedi 11h30–12h 9–12 mois Femelles ► Juge : Luigi NOBILI ► Examen individuel : Vendredi 16h–16h30 & Samedi 8h–8h30 ► Examen des allures : Samedi 14h30–15h30	6–9 mois Mâles ► Juge : Dirk GABRIEL ► Examen des allures : Samedi 10h–10h30 6–9 mois Femelles ► Juge : Jens BECKER-OLSEN ► Examen des allures : Samedi 10h30–11h30

Formulaire d'inscription

• Chien :

• Nom	• Affixe
• N° LOF	• Puce/Tatouage
• Date de naissance	• Sexe : ☐ Mâle ☐ Femelle
• Nom du père	• Nom de la mère
• Poil : ☐ Court ☐ Long	• ADN : ☐ Oui
• HD : ☐ A ☐ B ☐ C	• ED : ☐ A ☐ B ☐ C
• Exposition Excellent (date/lieu/juge)	
• Titre de travail : • ☐ Brevet ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3	• Körung (date/lieu)
• TAU (date/lieu)	• Producteur (si différent du propriétaire)

• Propriétaire :

• Nom/prénom	• Copropriétaire (1 seul)
• Adresse/Code postal/Ville	• Nom/prénom
• Téléphone	
• Email	

• Documents à joindre (copie uniquement) : Pedigree ou certificat de naissance, carte d'identification, carnet de travail, résultat ADN.

• Classes – Cochez :

• ☐ +24 mois Travail ☐ +24 mois Ouverte ☐ 18-24 mois ☐ 12-18 mois ☐ 9-12 mois ☐ 6-9 mois

• ☐ TAU (44€/25€) ☐ CSAU/BH (16€) ☐ Lot Élevage – Affixe :

• Tarifs :

1ère clôture (15/07)		2e clôture (04/08)	
• Non adhérent	• Adhérent	• Non adhérent	• Adhérent
• 90€ 1er chien puis 70€ par chiens suivant	• 45€ 1er chien puis 35€ par chien suivant	• 130€ 1er chien puis 110€ par chien suivant	• 65€ 1er chien puis 55€ par chien suivant

△ Engagements groupés, même nom (même copropriété).

Je certifie que mon chien est sain. J'accepte le règlement. Je m'engage à ne pas présenter un chien malade.

• Fait à :	Le :
• Signature :	

• Paiement :

• ☐ Chèque à l'ordre de CCBA ☐ Virement (joindre justificatif)

IBAN : FR76 3000 4026 2600 0100 1128 801 – BIC : BNPAFRPPXXX

✉ À envoyer à : C.C.B.A. – 82, cours Charlemagne – 69002

Règlement de l'exposition

Art.1 : JUGEMENTS

- Cette exposition se déroulera sous les conditions générales fixées par les règlements de la Centrale Canine et par l'esprit du règlement des manifestations du C.C.B.A. Un juge pourra être remplacé par tout autre juge qualifié pour la race, selon les nécessités. Les jugements sont sans appel et ne peuvent être recommencés. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Art. 2 : JUGES

- Chaque juge sera assisté d'une secrétaire et d'un commissaire. Il leur sera demandé de fournir à la fin de leurs jugements des commentaires à l'attention du public sur les premiers chiens et de façon globale sur l'ensemble de la classe en s'attachant à ne pas déborder de l'horaire qui leur est imparti.
- La rédaction des divers documents administratifs (confirmations, feuilles de résultats, cartons) se fera dans le stand CCBA.

Art. 3 : ACCES AUX RINGS

- **L'accès aux rings n'est pas autorisé aux chiens et conducteurs en dehors des horaires de jugements.**
- **Durant les «allures» des classes, l'accès aux rings sera réservé :**

***Aux conducteurs de chiens des classes appelées (un conducteur par chien), munis de leur dossier**

***Aux personnes munies d'un badge accréditif délivré par l'organisation.**

Art. 4 : RECLAMATIONS

- Toute réclamation, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel devra être formulée par écrit dans l'heure de l'évènement qui l'aura motivée. Elle devra être accompagnée d'une caution de 150 € qui restera acquise au CCBA si, après examen par le Comité, elle n'est pas reconnue fondée.

Art. 5 : ANNULATION

- En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'inscription ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais engagés.

Art. 6 : AUDIOVISUEL

- Les exposants et conducteurs sont avertis qu'au cas où un reportage photographique ou cinématographique serait réalisé durant leur exposition, leur image est susceptible d'y figurer et d'être diffusée sans compensation financière.

Art. 7 : RESPONSABILITÉ

- Le CCBA décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort, morsure des animaux etc., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit. Les exposants sont seuls responsables des morsures et autres dégâts occasionnés par leurs chiens. Les chiens dangereux ne seront pas admis.
- Le CCBA ne peut en aucun cas être tenue responsable des accidents survenus au public ou au propriétaire de chiens dans l'enceinte de cette exposition.
- Tous les cas non prévus dans ce règlement et toutes les contestations relatives à son application seront jugés immédiatement et sans appel par le Président du CCBA.

Art. 8 : DIVERS

- **L'utilisation d'amplificateur de voix et de bruits tels que mégaphone, porte-voix, corne de brume, sirène etc., ainsi que tout artifice pouvant présenter un danger, tels que colliers à pointes, bâtons, manchette, boudin etc., est interdite.**
- **L'utilisation de barbecue ou de tout autre appareil similaire sur les terrains et parkings de l'exposition est interdite.**

**ATTENTION VACCINATION ANTIRABIQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHIENS VENANT DE L'ETRANGER
(Se munir du carnet de vaccination et du certificat antirabique original)**